



Formation continue 2025

Programme des cours

**INSCRIPTION
EN LIGNE**
formationbm.ch





CONTACT

Bureau des Métiers

Rue de la Dixence 20
1951 Sion
www.bureaudesmetiers.ch

Jennifer Locher

Tél. : 027 327 51 20
E-mail : tfc@bureaudesmetiers.ch

CONDITIONS GÉNÉRALES

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, mentionné dans la brochure, est dû dans son entier.**
- **Fr. 150.-- seront facturés en cas de non-présence au cours.**
- Afin d'assurer le bon déroulement des cours, un nombre minimal et maximal de participants sont fixés (décision de la commission)
- Les places étant limitées, ces dernières seront attribuées par ordre chronologique d'inscription
- Seules 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération si le cours est complet.



RÉSUMÉ DES COURS

30 janvier 2025

Technique de giclage

6 au 7 février 2025

Traitement des bois

13 février 2025

Aérogel

20 février 2025

Reconnaissance des supports
minéraux

26 février 2025

Marmoran

6 mars 2025

Levage et élingage

13 mars 2025

Premiers secours

10 avril 2025

RIGIPS

Inscription en ligne sous → cours de sécurité

Diverses dates

Permis nacelle





TECHNIQUE DE GICLAGE

DIMATEC & SEMIN

Programme

- Présentation d'appareil de giclage par Dimatec
- Utilisation, entretien et réparation des appareils de giclage
- Test et application d'enduit à gicler
- Travail pratique

Date

30 janvier 2025

Horaire

08h00 – 16h30

Lieu

EPCA – Ateliers des peintres - 1950 Sion

Intervenants

Représentants de la maison DIMATEC et SEMIN

Informations utiles

Conditions d'admission

■ Repas organisé et pris en charge

CFC peintre ou aide avec min. 5 ans d'expérience

Financement

Membre association*:

gratuit

Non-membre :

Fr. 200. –

**Fr. 150.-- seront facturés en cas de non-présence au cours.*

Délai d'inscription

Vendredi 13 décembre 2024

Nombre de participants

12 personnes au maximum par groupe





TRAITEMENT DES BOIS

BOSSHARD

Programme

- Contrôle des supports
- Protection curative et protection préventive
- Les couches de fonds
- Les glacis pour bois
- Les spécialités
- Visite de l'usine et apéritif

Date

6 et 7 février 2025

Horaire

08h00 – 17h00

Lieu

Bosshard Farben AG – 8000 Zürich

Intervenants

Entreprise Bosshard

Informations utiles

■ **Transport et hébergement organisé et pris en charge**

Conditions d'admission

CFC dans la profession de plâtrier ou plâtrier-peintre, aide

Financement

Membre association*:

gratuit

Non-membre :

Fr. 200. –

**Fr. 150.-- seront facturés en cas de non-présence au cours.*

Délai d'inscription

Vendredi 13 décembre 2024

Nombre de participants

15 personnes au maximum

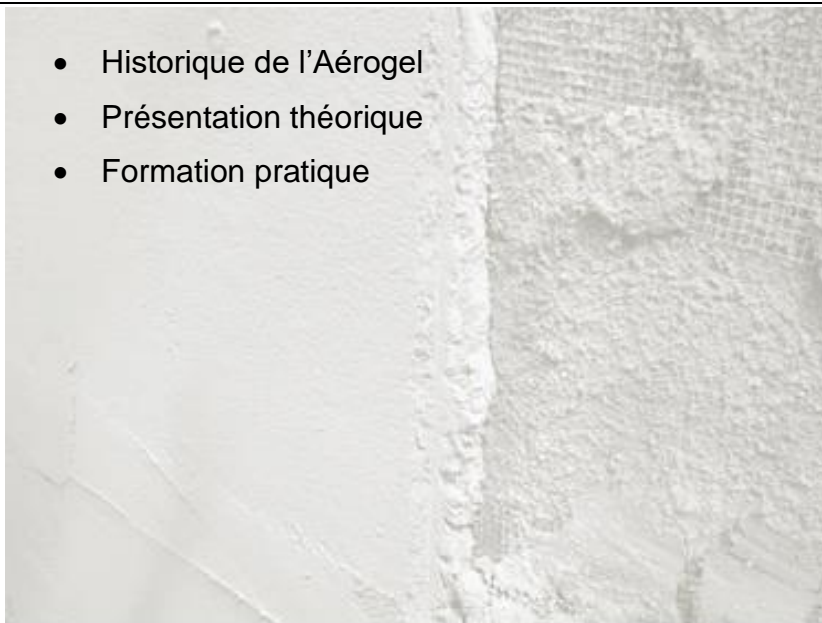


AÉROGEL

FIXIT

Programme

- Historique de l'Aérogel
- Présentation théorique
- Formation pratique



Date

13 février 2025

Horaire

08h00 – 17h00

Lieu

FIXIT – 1880 Bex

Intervenant

M. Nelson Carvalho – Conseiller d'application FIXIT



Informations utiles

■ Repas organisé et pris en charge

Conditions d'admission

CFC dans la profession de plâtrier ou plâtrier-peintre, aide

Financement

Membre association*:

gratuit

Non-membre :

Fr. 200. –

**Fr. 150.-- seront facturés en cas de non-présence au cours.*

Délai d'inscription

Vendredi 17 janvier 2025

Nombre de participants

12 personnes au maximum par groupe



RECONNAISSANCE DES SUPPORTS

BOSSHARD

Programme

Protections des façades

- Type et style du bâtiment
- Directives relatives aux bâtiments protégés
- Couleur et tonalité souhaitées
- Contrôle et reconnaissance des supports
- Les travaux préparatoires
- Les couches de fonds
- Les peintures pour façades
- La rénovation des façades en isolations périphériques



Date

20 février 2025

Horaire

13h15 - 17h00

Lieu

Centre de Formation BM – 1950 Sion

Intervenant

M. Christian Blaser – Bosshard

Informations utiles

Conditions d'admission

CFC dans la profession de plâtrier ou plâtrier-peintre, aide

Financement

Membre association*:

gratuit

Non-membre :

Fr. 200. –

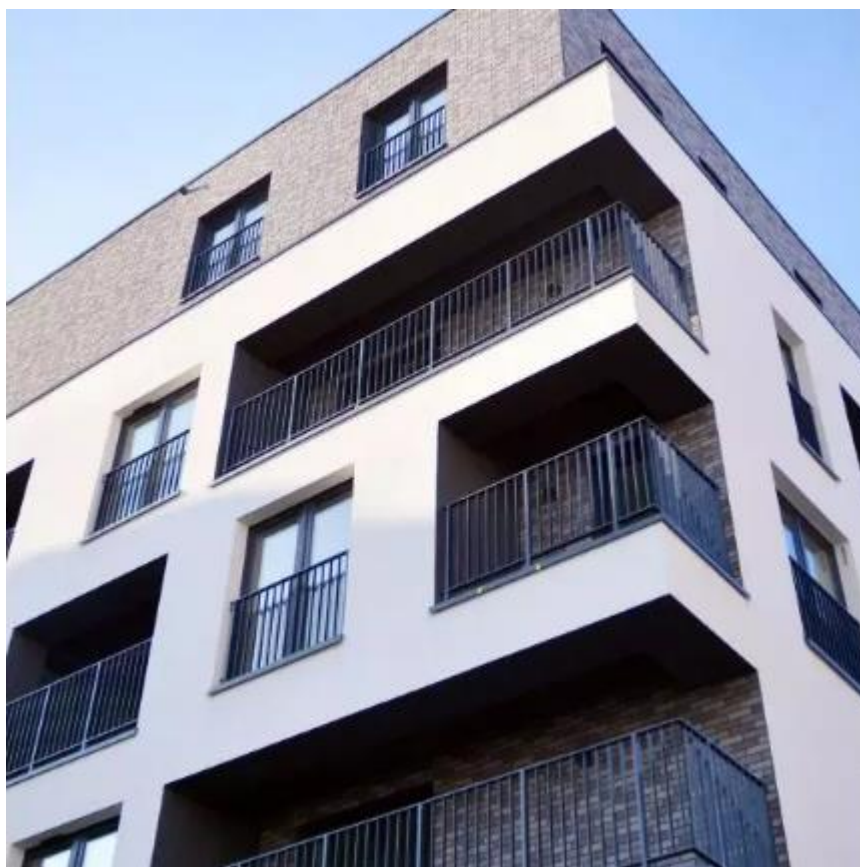
**Fr. 150.-- seront facturés en cas de non-présence au cours.*

Délai d'inscription

Vendredi 17 janvier 2025

Nombre de participants

20 personnes au maximum





MARMORAN

SAINT-GOBIN WEBER

Programme

- Accueil et introduction
- Façade ventilée
- Départ pied de façade, partie enterrée
- Divers dégât et cause
- Fixation mécanique
- Partie pratique

Date

26 février 2025

Horaire

08h00 – 17h00

Lieu

EPCA – Ateliers des peintres - 1950 Sion

Intervenants

Conseiller d'application – Marmoran

Informations utiles

■ Repas organisé et pris en charge

Conditions d'admission

CFC dans la profession de plâtrier ou plâtrier-peintre, aide

Financement

Membre association*:

gratuit

Non-membre :

Fr. 200. –

**Fr. 150.-- seront facturés en cas de non-présence au cours.*

Délai d'inscription

Vendredi 31 janvier 2025

Nombre de participants

20 personnes au maximum



LEVAGE ET ÉLINGAGE

SPANSET

Programme

- Règles de base, lois, décrets, directives
- Capacités de charge
- Connaissance et emploi des moyens de levage
- Exercices pratique

**Obligatoire
SUVA**



Date

6 mars 2025

Horaire

08h00 – 17h00

Lieu

Centre de formation SpanSet – 1920 Martigny

Intervenants

Entreprise SpanSet SA

Informations utiles

■ Repas organisé et pris en charge

Conditions d'admission

CFC dans la profession de plâtrier ou plâtrier-peintre, aide

Financement

Membre association*:

gratuit

Non-membre :

Fr. 300. –

**Fr. 150.-- seront facturés en cas de non-présence au cours.*

Délai d'inscription

Vendredi 7 février 2025

Nombre de participants

12 personnes au maximum



PREMIERS SECOURS

GFGS

Programme

Thèmes abordés :

- BLS-AED compact
- Gestion hémorragie
- Écrasement
- Amputation
- Chute de hauteur



Date

13 mars 2025

Horaire

08h00 – 12h00

Lieu

Centre de Formation BM – 1950 Sion

Intervenant

M. Julien Cornut - GFGS

Informations utiles

Conditions d'admission

CFC dans la profession de plâtrier ou plâtrier-peintre, aide

Financement

Membre association*:

gratuit

Non-membre :

Fr. 200. –

**Fr. 150.-- seront facturés en cas de non-présence au cours.*

Délai d'inscription

Vendredi 14 février | 2025

Nombre de participants

8 personnes au maximum



SYSTÈMES PLAFOND

RIGIPS

Programme	Thèmes pratiques <ul style="list-style-type: none">• Système Juunoo• Système faux plafond StilPrim grande portée• Système faux plafond extérieur norme etc.• Système faux plafond acoustique GSG4• Système portillons visites gaine technique antifeu Théorie <ul style="list-style-type: none">• Divers systèmes• Normes antifeu et fonctionnement de recherche sur le site• Commande simplifiée pour commander en ligne les éléments préfabriqués
------------------	--

Date	10 avril 2025
Horaire	08h00 – 17h00
Lieu	EPCA – Ateliers des peintres - 1950 Sion
Intervenant	M. Benjamin Jacot-Descombes – RIGIPS SA

Informations utiles

Conditions d'admission
Financement

■ Repas organisé et pris en charge

CFC peintre ou aide avec min. 5 ans d'expérience

Membre association*:
Non-membre :

gratuit
Fr. 300. –

**Fr. 150.-- seront facturés en cas de non-présence au cours.*

Délai d'inscription

Vendredi 14 mars 2025

Nombre de participants

12 personnes au maximum



PERMIS NACELLE

AIRNACE

Programme

Bien que la conduite des nacelles puisse sembler facile, il arrive fréquemment de regrettables accidents. C'est pourquoi chaque employeur doit faire bénéficier ses employés d'une formation adéquate afin de diminuer les risques.

Nos cours s'adressent aux personnes qui veulent utiliser des plateformes élévatrices et souhaitent obtenir une formation reconnue.

Les différentes catégories pour la formation IPAF sont les suivantes :

- 1a - Verticale statique /1b - Boom statique
- 3a - Mobile verticale /3b - Boom mobile

- 27 janvier 2025
- 14 février 2025
- 10 mars 2025
- 11 avril 2025
- 19 mai 2025
- 13 juin 2025
- 25 août 2025
- 19 septembre 2025
- 13 octobre 2025
- 14 novembre 2025

Dates



Horaire

08h00 - 17h00

Lieu & Intervenant

Entreprise Airnace SA - Evionnaz

Informations utiles

Condition d'admission

CFC peintre ou aide

Financement

Cotisant Contribution prof. (CPR) :

remboursé*

Non-cotisant CPR :

Fr. 450. –

* Montant remboursé sur présentation de la preuve du paiement de la facture ainsi que de l'attestation de participation à la formation

Délai d'inscription

Un mois avant le début du cours

Nombre de participants

24 personnes au maximum sur l'année

FORMATION CONTINUE

Bureau des Métiers
Rue de la Dixence 20
1951 Sion

Tél : 027 327 51 20

tfc@bureaudesmetiers.ch

www.formationbm.ch

EDUQUA ISO 9001
SRO CERT

**Les cours sont organisés et subventionnés en partenariat avec
les commissions professionnelles paritaires dont les
partenaires sociaux**

